

RÈGLEMENT COUPE NATIONALE U13F à 8 PITCH PHASE DEPARTEMENTALE

Article 1:

ORGANISATION

La Coupe Nationale U13F PITCH, dans sa phase départementale, est ouverte à tous les clubs du District du Cher. La gestion de cette compétition qui est sous la responsabilité de la Commission Coupes et Championnats est confiée à la Commission Féminine du District du Cher qui définit le calendrier, la formule ainsi que les lieux et horaires des rencontres. Une formule plateau peut en effet être envisagée en fonction du nombre de clubs inscrits et eu égard aux dispositions de dates par rapport aux occupations de terrains.

Article 2:

RENCONTRES

Les rencontres se dérouleront principalement le samedi à 14h30 en cas de tirage au sort, dans le club ayant été désigné le 1^{er}. Si toutefois l'équipe recevante avait des problèmes d'occupation de terrain, le document officiel sera adressé comme il se doit à la Commission Coupes et Championnats dans le délai imparti. Dans ce cas, le temps de jeu sera de 2 fois 30 minutes avec 2 pauses coaching de 2 minutes à la moitié de chaque période.

En cas de formule Plateau à 4 équipes, les rencontres se dérouleront le samedi sur un site défini par la Commission Féminine et suivant un horaire eu égard aux occupations de terrain du club sollicité. Le temps de jeu serait alors de 1 fois 20 minutes, sans pause coaching, formule championnat.

En tout état de cause, les rencontres se dérouleront sur un terrain de football d'une longueur de 50 à 75 mètres et d'une largeur de 40 à 55 mètres. Les buts seront de 6 mètres par 2,10 mètres (tolérance 2 mètres). Le ballon utilisé sera un ballon de taille 4. La surface de réparation sera de 26 mètres par 13 mètres. Le hors-jeu sera appliqué à hauteur de la ligne médiane. Tous les coups francs sont directs et l'adversaire devra respecter une distance de 6 mètres. Le coup de pied de réparation est situé à **9** mètres de la ligne de but. Le port des protège-tibias est obligatoire.

Article 3:

QUALIFICATIONS

Les joueuses devront être régulièrement qualifiées. Pourront participer à cette compétition les joueuses U12F, U13F ainsi que 3 U11F (règlement fédéral) ainsi que 3 U14F (mais uniquement 2 sur le terrain). Au cas où un club ne respecterait pas ce règlement et même si des réserves ne seraient pas émises, il sera déclaré battu par pénalité.

Article 4:

PARTICIPATION

Chaque équipe pourra faire participer 11 joueuses au cours de chaque rencontre (8 joueuses et 3 remplaçantes). Les remplaçantes peuvent entrer en cours de jeu à n'importe quel moment de la rencontre, à condition d'attendre un arrêt de jeu. La joueuse remplacée devient remplaçante et pourra de nouveau participer à la rencontre. Une joueuse exclue lors d'une rencontre ne pourra participer à la rencontre suivante. Une équipe présentant moins de 6 joueuses sera déclarée forfait.

Article 5:

LA GARDIENNE

La gardienne de but ne peut se saisir du ballon avec les mains sur une passe du pied délibérée de sa partenaire. Les dégagements de volée ou de ½ volée sont strictement interdits.

Article 6:

ATTRIBUTIONS DES POINTS

Une épreuve de tirs au but départagera chaque équipe en cas de match nul à la fin du temps réglementaire.

Victoire: 4 points

Victoire aux tirs au but: 2 points

Défaite aux tirs au but: 1 point

Défaite: - 1 point

Lors de l'épreuve de tirs au but, 5 tirs seront effectués par chaque équipe. Si toutefois, il y avait égalité à l'issue de cette séance, il sera procédé à la formule "mort subite" (1^{er} manqué à égalité de tirs)

Article 7:

ARBITRAGE

Pour cette phase qualificative, chaque club engagé devra présenter **obligatoirement** un arbitre de champ ainsi qu'un arbitre assistant. En tout état de cause, ces personnes devront présenter **obligatoirement** leurs licences entièrement validées administrativement et médicalement avant chaque rencontre.

Article 8:

RESPONSABILITÉ

Les cas non prévus par le présent règlement seront étudiés par la Commission Coupes et Championnats et soumis pour décision au Comité Directeur du District du Cher.

L'équipe vainqueur ou les 2 premières équipes de cette phase représentera(ont) le département lors de la FINALE REGIONALE